

millevaches

SEPTEMBRE
2017

JOURNAL DU **PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN**



Succès pour
la fête de
l'écotourisme



Changement
climatique :
on s'adapte !



Le gratin de
Claudette

Une autre vie s'invente ici
Una outra vita s'inventa aquí



Sommaire

S'informer

P. 3

Succès pour la fête
de l'écotourisme

P. 4

Pour la libre circulation
des espèces !

P. 4

Accueil de stagiaires :
un bénéfice mutuel

P. 5

Ambassadeurs juniors
des milieux aquatiques

P. 6

Éclaircir
Elles accompagnent
la création d'activités

P. 8

S'investir
Renouvellement de la Charte :
place à l'enquête publique !

P.12

Approfondir
Changement climatique :
on s'adapte !

P.14

Rencontrer
Le gratin de Claudette

P.15

Découvrir
Bergers, éleveurs
et passionnés

Édito



Nous y sommes !



Les dates de l'enquête publique, que nous vous avons annoncée il y a plusieurs mois, sont fixées du 18 septembre au 20 octobre 2017. Nous vous espérons nombreux à vous exprimer sur le projet de territoire qui nous anime. Retrouvez au centre de cette édition toutes les informations pratiques de l'enquête publique. La parole est à vous ! L'automne sera également marqué par la présence des 51 Parcs naturels régionaux de France à Bercy Village, au cœur de Paris, pour fêter ensemble les 50 ans des Parcs du 12 au 15 octobre prochain. Quatre jours consacrés à la valorisation de nos territoires, patrimoines, terroirs... bref à tout ce qui peut susciter de l'intérêt pour les futurs visiteurs. Dans ce numéro, 4 pages sont consacrées aux thèmes du climat et de l'énergie. Le Parc est particulièrement actif dans ce domaine et développe des programmes d'actions qui permettent notamment de sensibiliser le territoire et ses habitants aux enjeux énergétiques. Bonne lecture !



Philippe Connan
Président du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin



Millevaches, Journal trimestriel du
PNR de Millevaches en Limousin
Tél. : 05 55 96 97 00 - www.pnr-millevaches.fr
7 route d'Aubusson - 19290 Millevaches

Directeur de publication : Philippe Connan
Coordination : Marie Mazurier
Réalisation : Collectif Zélie (Emmanuelle Mayer & Emilie Lordemus), en collaboration avec les techniciens du Parc naturel régional
Photo de couverture : Emmanuelle Mayer
Impression : Fabrègue, Saint-Yrieix-La-Perche
Tirage : 18 000 exemplaires, imprimés sur papier PEFC
Dépôt légal à parution - ISSN : 1774-6876

MILLEVACHES ● 2 ● SOMMAIRE - ÉDITO

TOURISME

Succès pour la fête de l'écotourisme

Pour cette 3^{ème} édition, le Parc s'est associé aux Stations Vertes pour proposer et fédérer de nombreuses animations sous la bannière de l'écotourisme.

Station Verte est un label touristique créé en 1964 par la Fédération française des Stations Vertes et des Villages de Neige. Une *Station Verte* est une porte d'entrée au cœur des terroirs, un territoire d'accueil, reconnu au niveau national comme une station organisée proposant des séjours porteurs de sens, en faveur d'un tourisme nature, authentique, humain et respectueux de l'environnement. Très engagé dans le développement de l'écotourisme, le Parc ne pouvait pas manquer l'occasion de s'associer aux 7 Stations Vertes pour faire de cette 3^{ème} édition nationale un temps fort du printemps pour les habitants et les visiteurs. Au total, c'est un programme d'une quarantaine d'animations qui aura été concocté pour animer tout le mois de mai, notamment les ponts et jours fériés. Les thèmes furent nombreux et variés (sensibilisation au monde des insectes et à leur rôle dans l'écosystème, création d'un jardin partagé, visite d'une scierie coopérative, randonnée VTT botanique suivie d'une dégustation...), et les formats multiples (journée, demi-journée, soirée, plusieurs jours).

Les enseignements complets de cette première seront à tirer, mais il semble d'ores et déjà que les motifs de satisfaction sont nombreux : animations originales dans des lieux singuliers, engouement des participants, bon impact médiatique, création de nouvelles coopérations entre professionnels... De quoi permettre pour le Parc d'envisager de faire désormais de cette fête de l'écotourisme, au-delà des seules Stations Vertes, un rendez-vous printanier incontournable de sa politique territoriale.

Millevaches invité d'honneur à Rennes

Du 31 mars au 2 avril dernier, le PNR de Millevaches était l'invité d'honneur national du salon Evasion Nature & Randonnée de Rennes. Ce fut l'occasion de bénéficier d'une exposition médiatique d'ampleur et de promouvoir l'offre du Parc en matière de randonnée et de découverte : circuits (à pied, à VTT, sur route, à cheval...), séjours (agence de voyages Appaat Millevaches, bureau des accompagnateurs de la Montagne limousine...) et activités (stations sports nature, géocaching...). Le bilan positif de cette édition augure d'un retour possible à Rennes en 2018. Affaire à suivre !

Les 7 Stations Vertes du PNR

Peyrat-le-Château

Vassivière

Bujaleuf

Eymoutiers

Chamberet

Meymac

Treignac





Parole de...
Anaïs Belloc

chargée de mission urbanisme

« Je viens renforcer l'équipe du Parc naturel régional en qualité d'architecte-urbaniste. J'apporte mon soutien technique aux collectivités dans l'élaboration de leur document d'urbanisme, par exemple pour un Plan Local d'Urbanisme (PLU). Je les accompagne également dans leurs démarches de revitalisation de centre bourg, de l'étude des besoins de la commune à la réalisation de projets exemplaires. Mon rôle est aussi de sensibiliser les élus et les habitants du Parc à la valorisation et la préservation de leur cadre de vie. »

Anaïs Belloc - 05 55 96 97 09
a.belloc@pnr-millevalches.fr

CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

Pour la libre circulation des espèces !

Restaurer une continuité écologique et redonner aux poissons, comme la truite fario, des refuges propices à leur reproduction, voilà l'un des objectifs majeurs de *Chavanon en action*, vaste programme de préservation de la qualité de l'eau du bassin du Chavanon. Or les étangs et les seuils (constructions faisant obstacle à une rivière) empêchent cette continuité écologique. Plusieurs scénarios sont donc proposés aux propriétaires de ces ouvrages : aménager ou supprimer l'ouvrage, en conciliant aspect patrimonial, activité économique, enjeux environnementaux, et réglementation bien-sûr. Chaque situation étant particulière, le Parc a mené une étude sur 19 ouvrages jugés prioritaires. La période 2017-2019 sera ainsi consacrée à l'accompagnement des propriétaires par le Parc et les techniciens rivières. Ils pourront donc entamer les travaux et solliciter des aides financières publiques afin que cela leur coûte le moins possible. D'ici fin 2019, ces travaux devraient permettre la restauration de la continuité écologique sur près de 40 kilomètres de cours d'eau !

 **Agathe Chauvin - 05 55 96 97 04**
(en remplacement de Julie Collet)
j.collet@pnr-millevalches.fr



Le 1^{er} juillet, une vingtaine de courageux dont 3 personnes à mobilité réduite, issus de clubs de randonnées, ont fait le déplacement sur la tourbière de Négarioux-Malsagne, malgré une météo peu encourageante. Toutes les paires de bras disponibles ont été mises à contribution pour piloter, tracter, stabiliser et même soulever les joëlettes, ces fauteuils adaptés à la randonnée.

FORMATION


Accueil de stagiaires : un bénéfice mutuel

Chaque année, le Parc accueille en stage environ 3 étudiants de niveau Bac +4 /+5 (Master), 2 étudiants de niveau Bac +2 (BTS) et un élève de troisième. Étape incontournable pour les jeunes dans l'accomplissement de leurs formations, le stage est aussi une prise de contact avec le monde professionnel et une expérience essentielle pour leurs choix d'avenir. Pour le Parc, l'accueil de stagiaires permet souvent d'explorer le potentiel de nouveaux projets. Ils participent à développer les valeurs du Parc, et à conforter les relations avec les centres de formations, les écoles et les universités. Pour exemple, en 2017, le Parc a accueilli Claire (Master 1) pour une mission de diagnostic d'impact du changement climatique et trame d'une stratégie d'adaptation (cf. dossier), Matthieu (Master 1), autour de la création d'une charte de bonnes pratiques destinée à l'organisation d'événements écoresponsables, Agnès (Master 2), sur le développement d'un protocole de suivi bactériologique des eaux de surface et la réalisation de suivi hydro-morphologique des rivières dans le cadre de *Sources en action* et Paul (Master 1) sur la mise à jour des cartographies des sites Natura 2000 de la vallée de la Gioune. Des étudiants de BTS sont également venus renforcer l'équipe : Inès a travaillé sur les préconisations de gestion forestière.

ÉDUCATION

Ambassadeurs juniors des milieux aquatiques

Comment pérenniser les efforts collectifs qui ont été réalisés en faveur des rivières et zones humides dans le cadre du programme *Sources en action* ? En s'appuyant sur les enfants ! L'idée : en faire des ambassadeurs de la cause. En partenariat avec l'Éducation Nationale, ce projet est co-construit avec les enseignants du cycle 3 (du CM1 à la 6^{ème}). 39 écoles et 5 collèges sont sollicités cet automne pour répondre à l'appel à projet. Par une approche journalistique, entre enquêtes et observations, et sur la base d'échanges entre les écoles, les élèves prendront conscience de nos responsabilités vis-à-vis de l'eau, ressource vulnérable, et de la nécessité de la préserver. Une restitution sous forme d'une bande dessinée inter-classes prendra forme au fur et à mesure des thématiques traitées par les élèves, entre septembre 2018 et juin 2020. Le Parc assurera la coordination et la mise à disposition de l'ensemble des moyens nécessaires aux enseignants (déplacements de terrain, scénariste, illustrateur,...), via des financements de l'agence de l'eau et de la Région. La BD sera diffusée sur l'ensemble du territoire (écoles, bibliothèques...) et sous forme d'expositions. Un projet coopératif et créatif !

 **Guillaume Rodier - 05 55 96 97 01 - g.rodier@pnr-millevalches.fr**
Aurélia Belin (en remplacement de Delphine Moreau)
05 55 96 97 26 - d.moreau@pnr-millevalches.fr
Et nos remerciements à Agnès Camandona, en stage de fin d'études, pour ses contributions au projet.



S'entraîner à la gestion forestière

Depuis quelques mois, le Parc utilise, avec le Groupement de développement forestier du plateau de Millevalches et l'Association de développement et animation forestière, un nouvel outil pédagogique dans deux forêts du territoire, le « martélescope ». Derrière ce nom peu évocateur, se cache un dispositif d'entraînement au marquage. En effet, le « martelage » est le fait de marquer les arbres qui seront coupés lors de la prochaine exploitation (autrefois par un marteau, aujourd'hui par la peinture). Ici, tous les arbres ont été référencés et décrits sur une surface de 1 hectare, ce qui permet aux curieux de réaliser un marquage fictif. Déjà presque deux cents personnes, étudiants et propriétaires forestiers, ont pu s'essayer à cet exercice de gestion forestière.

Élan pastoral au Puy de Viossanges

Le Puy de Viossanges, sur la commune de Saint-Yrieix-le-Déjalat, est couvert par l'une des grandes landes à bruyères du territoire. En ce début d'année, le Parc a permis de financer (grâce aux crédits de l'Europe (FEDER), de la DREAL et de la Région Nouvelle-Aquitaine) la pose d'une clôture à moutons autour d'une friche de 10 ha attenante à la lande (pose effectuée par l'entreprise Arcadour, de Rosiers-d'Égletons). Il a aussi organisé un chantier-école, avec le lycée agricole de Neuvic, pour dégager certains secteurs enrichis de la lande. Le tout vient conforter la transmission d'une exploitation ovine, réalisée début 2017. Les 250 brebis s'alimenteront en partie sur le Puy de Viossanges, et assureront par la même l'entretien de ce site remarquable !



DÉVELOPPEMENT LOCAL

Elles accompagnent la création d'activités

Créer une entreprise, pour développer un projet collectif ou son propre emploi, c'est le souhait de plus en plus d'habitants du territoire, où le salariat n'est pas forcément présent. Si les chambres consulaires, BGE, Airelle ou l'Ardear sont identifiés de longue date pour accompagner à la création-reprise d'entreprise, on sait moins qu'il existe des structures ancrées localement qui accompagnent des porteurs de projets, souvent atypiques.

« Notre spécificité, c'est de bien connaître le milieu rural » affirme Mokhtaria Benchaib, salariée de l'association les Sauvageons à Ste-Anne-St-Priest, ferme pédagogique qui accueille des séjours ville-campagne et accompagne la création d'activités. À destination tant des habitants des quartiers difficiles de Limoges et Guéret que des habitants des campagnes, cet accompagnement est pris en charge par l'État et la Région, donc gratuit. « Nous intervenons sur tous types de projets, qu'ils s'agissent d'entreprises classiques

(boucherie, garage...) ou plus atypiques (création de bijoux, sophrologie, forge à l'ancienne...). Car nous n'accompagnons pas le projet mais bien la personne », précise Mokhtaria. « Au début, on ne sait pas du tout par quel bout s'y prendre ! Mokhtaria m'a aidée sur la méthode et m'a orientée vers les bons interlocuteurs pour les questions comptables et administratives. Et elle

« Nous n'accompagnons pas le projet mais bien la personne »

Mokhtaria Benchaib



« Je prends le temps de creuser l'idée en amont. » Anaël Gabersek

a été une présence bienveillante et un soutien moral tout au long des 3 ans nécessaires à la création de La Consolante », explique Cécile Santoni, qui a ouvert ce café culturel à Eymoutiers, au printemps dernier.

Économie sociale et solidaire

Même sentiment chez Hélène Monéger, du village de Corrèze, qui cherche à créer son emploi dans la création et l'animation de jardins partagés : « Je voulais vivre de ma passion. Anaël Gabersek, de La Canopée, m'a beaucoup aidée au début, car je n'avais jamais monté un projet de A à Z, je ne connaissais pas les démarches auprès de la Préfecture ou de l'Insee... » La Canopée, c'est un dispositif d'accompagnement porté par la Mission locale de Tulle pour soutenir l'économie sociale et solidaire (ESS) sur la Corrèze, depuis 2013. « Je prends le temps de creuser l'idée en amont, voir comment elle peut répondre à un besoin non satisfait sur le territoire. Et je fais le point sur tous les financements possibles. Je travaille particulièrement à inventer de nouveaux modèles économiques car j'accompagne beaucoup de projets atypiques : garage alternatif, école montessori, écohambeau... » explique Anaël Gabersek. Hélène Monéger, qui « sortait de chaque rencontre hyper motivée » a ainsi créé l'association Hortiphonie.

Empowerment

Bénévole à l'association Le Creuset,

qui intervient auprès des associations, des migrants et des créateurs d'activités, Valéria Schiavone a aussi la ruralité et l'ESS dans les gènes. « Ayant par ailleurs une activité indépendante au sein d'Oxalis (coopérative d'activités et d'emplois), je suis particulièrement sensible au fonctionnement

« Rendre la personne la plus autonome possible en mobilisant ses propres ressources. »

Valéria Schiavone



coopératif, d'autant que beaucoup de personnes souhaitent se mettre à leur compte mais sans travailler seuls » observe la consultante, qui est basée à St-Moreil. « Valéria m'a boostée ! Ses questions m'ont permis d'avancer et d'être au point avant de démarrer. Elle m'a donné confiance » se rappelle Anne-Sophie Pellet, qui a développé une activité de soupes fraîches sur les marchés, en Creuse. Le crédo du Creuset : « l'empowerment ». « En anglais, on parle d'empowerment », en français on traduit ça par « pouvoir d'agir », « capacitation ». L'idée, c'est de rendre la personne la plus autonome possible en mobilisant ses propres ressources. Nous allons donc plus loin que le simple conseil technique : j'aime considérer la création d'entreprise comme un moment de formation », conclut Valéria, qui travaille en binôme avec Pierre pour le Creuset.

« Je ne fais pas à la place de la personne »

Josiane Ptacèk Betton



Leur important réseau local est un véritable atout pour les porteurs de projets. « J'ai naturellement orienté vers Le Battement d'Ailes une peintre-décoratrice qui souhaitait travailler avec des enduits naturels » cite en exemple Mokhtaria. Quant à La Canopée, elle a déjà mis Hélène Monéger en contact avec de futurs clients ! ●

Contacts

Les Sauvageons - 05 55 69 43 20
contact@les-sauvageons.org
www.les-sauvageons.org

La Canopée - 05 55 26 92 21
a-gabersek-dla@mission-locale-tulle.fr

Le Creuset - 06 46 56 13 64
lecreuset@millevaches.net

Josiane Ptacèk Betton - 06 48 22 26 04
contact@josiane-betton.com
www.josiane-betton.com

Et pourquoi pas le coworking ?

On voit fleurir sur le territoire des « tiers-lieux », c'est-à-dire des lieux ouverts qui proposent des services (par exemple accès à internet, machines numériques, atelier, jardin...) et fonctionnent de manière participative, en se basant sur le partage de compétences entre pairs. Certains disposent d'un espace de coworking (bureaux partagés) où l'on peut venir travailler, régulièrement ou ponctuellement, comme Taf (« Travailler à Faux-la-Montagne »), au 1^{er} étage de l'école, ou La Renouée, dans le bourg de Gentioux-Pigerolles. À Royère-de-Vassivière, le bar-boutique L'Atelier fait également office de coworking informel. Des lieux sont en projet à Tarnac et Eymoutiers.

Renouvellement de la Charte : place à l'enquête publique !

Du 18 septembre au 20 octobre, le projet de nouvelle Charte du Parc est soumis à enquête publique sur l'ensemble des 129 communes proposées pour intégrer le nouveau périmètre du Parc.

Après la phase de concertation avec les habitants en 2014, qui a permis l'élaboration de la nouvelle Charte du PNR, aujourd'hui aboutie, l'enquête publique est le second moment proposé aux citoyens pour intervenir sur ce document qui oriente l'action du syndicat de gestion du PNR et de ses partenaires sur le territoire pour les 15 prochaines années. Cette Charte détaille en effet 38 mesures opérationnelles réparties en 8 orientations et 3 axes stratégiques : Axe 1 : Millevaches, territoire à haute valeur patrimoniale – Gérer l'espace en préservant les richesses patrimoniales ; Axe 2 : Millevaches, territoire en transition – Valoriser les ressources en accompagnant les mutations de la société et de son environnement ; Axe 3 : Millevaches, territoire participatif et ouvert sur l'extérieur – Promouvoir et partager un territoire attractif et innovant. C'est la Région Nouvelle-Aquitaine maître d'ouvrage qui sollicite l'enquête publique. Des commissaires-enquêteurs enregistrent ainsi les observations, remarques ou propositions pendant 1 mois. Tout est consigné dans un registre. Après clôture de l'enquête, les commissaires écrivent un rapport où ils analysent les observations recueillies ; puis ils donnent un avis impartial et des conclusions sur le projet. Les habitants peuvent en profiter pour exprimer des idées d'actions, de programmes ou de dispositifs que pourraient mettre en œuvre le Parc dans le cadre de cette future Charte.

Donnez votre avis !

Informez-vous :

Un dossier d'enquête est consultable :
Sur le site internet <http://enquetepublique-parcnaturelregionalmillevaches.fr>
Dans 15 mairies (liste ci-contre aux horaires habituels d'ouverture)

Exprimez-vous :

- Par écrit :
 - › sur l'un des 15 registres d'enquête, disponibles dans 15 mairies (liste ci-contre)
 - › en adressant un courrier à l'attention du Président de la commission d'enquête (Mairie – 19290 Millevaches) ainsi que par courriel à l'adresse suivante : parcnaturelregionalmillevaches@enquetes-publiques.com
- Oralement, en rencontrant les commissaires-enquêteurs, lors de leurs permanences aux lieux et dates indiqués dans la liste ci-contre.
- Sur le registre numérique ouvert sur le site internet <http://enquetepublique-parcnaturelregionalmillevaches.fr>.

› Les observations orales ont la même valeur que les observations écrites.

› Votre démarche peut être effectuée de manière anonyme.

› Vous pouvez exprimer votre avis, quel que soit l'endroit où vous habitez.

Lieux et dates de permanence des commissaires enquêteurs :

Lundi 18 septembre 2017 de 8h30 à 11h30 à la Mairie de Millevaches (19)
Lundi 18 septembre 2017 de 9h00 à 12h00 à la Mairie de Corrèze (19)
Lundi 18 septembre 2017 de 9h00 à 12h00 à la Mairie d'Eymoutiers (87)
Mardi 26 septembre 2017 de 14h00 à 17h00 à la Mairie d'Eygurande (19)
Jeudi 28 septembre 2017 de 13h00 à 16h00 à la Mairie de Pontarion (23)
Vendredi 29 septembre 2017 de 9h00 à 12h00 à la Mairie de Felletin (23)
Lundi 2 octobre 2017 de 9h00 à 12h00 à la Mairie de Faux-la-Montagne (23)
Mercredi 4 octobre 2017 de 9h00 à 12h00 à la Mairie de Meymac (19)
Jeudi 5 octobre 2017 de 14h00 à 17h00 à la Mairie de La Courtine (23)
Vendredi 6 octobre 2017 de 14h00 à 17h00 à la Mairie de Chamberet (19)
Lundi 9 octobre 2017 de 14h00 à 17h00 à la Mairie de Treignac (19)
Mardi 10 octobre 2017 de 9h00 à 12h00 à la Mairie de Pontarion (23)
Jeudi 12 octobre 2017 de 9h00 à 12h00 à la Mairie de Crocq (23)
Vendredi 13 octobre 2017 de 9h00 à 12h00 à la Mairie de Felletin (23)
Mardi 17 octobre 2017 de 14h00 à 17h00 à la Mairie de Bugeat (19)
Mercredi 18 octobre 2017 de 9h00 à 12h00 à la Mairie de Royère-de-Vassivière (23)
Vendredi 20 octobre 2017 de 14h00 à 17h00 à la Mairie de Sornac (19)
Vendredi 20 octobre 2017 de 14h00 à 17h00 à la Mairie de Millevaches (19)

Les élus ont la parole



Fabienne Garnerin,

adjointe au maire de Meymac, vice-présidente du Bureau du PNR, déléguée à la culture, la langue occitane et au patrimoine bâti

Pourquoi la langue occitane mérite-t-elle d'être sauvegardée ? D'abord parce qu'elle nous enseigne l'origine de notre territoire, grâce à l'étymologie. Par exemple, Faux vient de « fau », qui signifie le hêtre ; Peyrelevade vient de « peira levada » : pierre levée, (le menhir) ; Rioux vient de « riu » : ruisseau ; clafoutis de « clafit » : fourré, etc. Comme les noms ont été passés à la moulinette du français, on en a perdu le sens. Autrefois, l'occitan était la langue de toute la moitié sud de la France, répartie en plusieurs dialectes, le limousin, le gascon, le provençal, le languedocien... La Région Occitanie a choisi ce nom, alors qu'il ne correspond pas à des frontières linguistiques, mais c'est un marqueur fort d'identité, une source d'attractivité et de reconnaissance. C'est pour cette raison que les deux Parcs du Limousin souhaitent sauvegarder et valoriser cette langue.

Quels sont les moyens d'actions du PNR ? Avec la récente création de l'Office public de la Langue Occitane, le PNR dispose d'un appui solide pour créer des projets. Nous venons également d'initier un partenariat avec le PNR Périgord-Limousin, qui est très avancé sur la valorisation de l'occitan, pour faire ensemble un état des lieux et mener des actions communes : sensibiliser à la double signalisation, communiquer sur les cours qui existent, créer de nouvelles interventions dans les écoles... De plus, la Région Nouvelle-Aquitaine s'est positionnée clairement en faveur des langues régionales, donc cela va dans la bonne direction.

En tant qu'élue à Meymac, vous êtes également investie dans le projet des « villes portes », en quoi cela consiste-t-il ? Le PNR de Millevaches a ceci de particulier que les villes portes se trouvent déjà à l'intérieur du Parc. Il s'agit de Meymac, Felletin, Eymoutiers, et bientôt Treignac. Le projet est que les visiteurs trouvent toutes les informations sur le PNR dans chacune de ces villes. A Meymac, c'est au pôle culturel de la Clau del país (la clé du pays), où se trouve notamment une maquette 3D du territoire. Au-delà de ce rôle de point d'entrée, les villes portes sont en train de se rassembler en un réseau, pour créer des projets ensemble.

Jérôme Orvain,

conseiller régional, secrétaire du Bureau du PNR, délégué à l'agriculture et l'économie sociale & solidaire



Comment s'articulent vos deux casquettes de paysan d'une part, et d'élue d'autre part ? Pour moi, ce n'est pas une double casquette, mais les deux faces d'une même pièce car dans les deux fonctions, je fais de l'animation pour faire avancer des projets de développement local. À travers mon métier de paysan (au sein d'un Gaec qui élève vaches, chèvres, cochons, poules, et produit œufs, fromage, viandes et conserves), j'œuvre au développement de mon territoire, grâce à la commercialisation en circuit court ou à la création d'outils comme le Pôle Viandes Locales. C'est la même chose à travers ma fonction d'élue, en charge des questions agricoles. Mon expérience concrète et quotidienne sur le sujet me permet en outre d'être crédible et cohérent.

Quel est votre rôle de conseiller régional ? Je suis délégué à l'agriculture biologique et à l'agroécologie. Dans ce cadre, j'ai mis en place un pacte Ambition Bio, pour accompagner le développement de la bio pendant les 5 ans à venir. La Nouvelle-Aquitaine a été la première Région à le faire. Ce pacte ne va pas aussi loin que je l'aurais souhaité, mais il est plus conséquent que ceux des autres Régions. Je travaille aussi la question de l'eau, car je suis représentant de la Région à l'EPTB de la Vienne. Ce qui me permet de travailler en lien avec le Parc sur la zone amont, tête de bassin.

Quels liens entre vos missions d'élue régional et d'élue au Parc naturel régional ? J'essaie de relier les projets et les dynamiques entre elles, pour favoriser l'économie circulaire. Par exemple, en tant qu'élue du PNR, je suis le développement de la filière laine en Limousin. Mais en tant qu'élue de la Région, j'essaie d'intégrer le LMB (lycée des métiers du bâtiment de Felletin) à cette dynamique-là, c'est à dire d'y développer le travail avec des matériaux biosourcés et locaux, comme la laine (isolant). Valoriser le bio et le local, c'est aussi un facteur d'attractivité pour ce lycée. Le Parc, parce qu'il est à la croisée des communes, des communautés de communes, et de la Région, a un rôle à jouer pour accueillir et maintenir de nos nouveaux habitants.



Photo : F. Elandais

Changement climatique :

on s'adapte !

Lutter contre le changement climatique en diminuant les émissions de gaz à effet de serre, c'est indispensable. Depuis 2012, le Parc porte un Plan climat air énergie territorial, dans le cadre duquel il a construit une stratégie d'atténuation. Mais, face à l'évolution rapide du climat à l'échelle mondiale, il faut aussi que le territoire s'adapte, tant pour assurer son avenir que celui des régions qui dépendent de ses ressources. C'est pourquoi le Parc a étudié les impacts du changement et les actions possibles, base d'une stratégie d'adaptation. L'objectif : se préparer à un futur sensiblement différent !

Le changement climatique n'est plus une menace : c'est une réalité. Localement, les températures ont déjà augmenté d'1,3 °C depuis les années 1970, soit environ 0,3 °C par décennie. Chacun a pu remarquer que les hivers et les printemps sont plus doux, les étés plus chauds, les pluies plus concentrées sur l'automne et l'hiver, la neige moins présente... « Y'a plus d'saisons ma bonne dame ! » entend-on, à raison, car ces phénomènes ont été mesurés. Même les jours de gel ont diminué - mais avec une augmentation des gels tardifs et précoces -, et les périodes de sécheresse s'allongent. Le climat a bel et bien changé,

et cela va continuer. Le scénario le plus optimiste du Giec¹ simule une division par quatre des émissions de gaz à effet de serre, tandis que le plus négatif prévoit une augmentation par 4 des gaz à effet de serre d'ici 2100. « Pour élaborer un scénario adapté au territoire du Parc, nous nous sommes appuyés sur le scénario le plus pessimiste du Giec, car il prolonge la tendance que nous suivons actuellement : celle d'une croissance continue des gaz à effet de serre à l'avenir. Préparer des actions d'adaptation en fonction permettra d'avoir un territoire le plus résilient² possible sur le long terme, même si nos émissions diminuent » explique Claire Pietu, en charge de cette étude au Parc. Évidemment, il y a beaucoup d'incertitudes : on ne peut pas prévoir toutes les réactions des écosystèmes, ni connaître les choix socio-économiques qui seront faits dans le futur ! Mais on sait que les changements déjà observés vont s'intensifier, avec des impacts sur notre environnement et notre économie.

Sylviculture et agriculture déjà impactées

« Les sylviculteurs remarquent déjà l'impact du changement climatique sur la croissance. Du fait de l'augmentation de température, les arbres quittent la

dormance plus tôt, font des bourgeons, qui se retrouvent fragilisés par les gels tardifs » cite Claire. Sans compter le développement des parasites. Ainsi, un insecte ravageur des châtaigniers, le Cynips, présent dans le Sud, est arrivé depuis cette année sur la Montagne limousine. À l'avenir, ces perturbations vont s'intensifier. « Mais on peut aussi les considérer comme une opportunité : gérer et prévenir les crises sera générateur d'emplois, et l'adaptation au changement climatique est aussi un moyen de passer à des modes de gestion plus durables », souligne la chargée d'études. L'activité agricole aussi est très impactée par le changement climatique : recrudescence de tiques et de limaces, baisse de production de foin, faible pousse de l'herbe l'été... « les éleveurs doivent de plus en plus se fournir à l'extérieur durant la période estivale pour nourrir leurs bêtes, même si parallèlement, les cycles de pâturage s'allongent. À l'avenir, les besoins en fourrage seront plus faibles en hiver, mais plus importants en été ».

Risque pour le tourisme

L'évolution du climat va forcément modifier les milieux naturels, les zones humides devront subir des épisodes ►

Que dit la loi ?

Le changement climatique affecte différemment les hommes et leurs activités selon l'endroit de la planète où ils se trouvent. Souvent les pays qui sont les plus vulnérables sont ceux qui émettent le moins de gaz à effet de serre. À l'inverse les moins vulnérables sont les pays qui ont émis et émettent le plus. On parle de « responsabilité différenciée ». Pour lutter efficacement contre lui, il faut réduire les émissions de gaz à effet de serre. Pour cela, il faut que les pays les plus émetteurs, mais également ceux qui pourraient le devenir, s'accordent pour stabiliser les émissions en dessous d'un seuil critique et éviter un dérèglement incontrôlable du climat. C'est dans ce cadre qu'a été signé l'Accord de Paris sur le Climat par 175 pays qui a pour objectif de réduire le changement climatique en dessous des 2 °C par rapport au niveau pré-industriel. C'est l'objectif « d'atténuation » du changement climatique. À cela s'ajoute un objectif d'« adaptation » au changement climatique, car certaines conséquences sont d'ores et déjà inévitables. Ces deux objectifs sont déclinés au niveau national dans le Plan Climat National, au niveau régional dans les Schémas Régionaux Climat Air Énergie et au niveau local dans un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). L'enjeu réside donc dans la capacité de la communauté internationale à réduire ses émissions pour parvenir à ne pas provoquer une hausse des températures qui provoque un dérèglement trop important du climat auquel notre environnement et nos sociétés ne pourraient s'adapter.

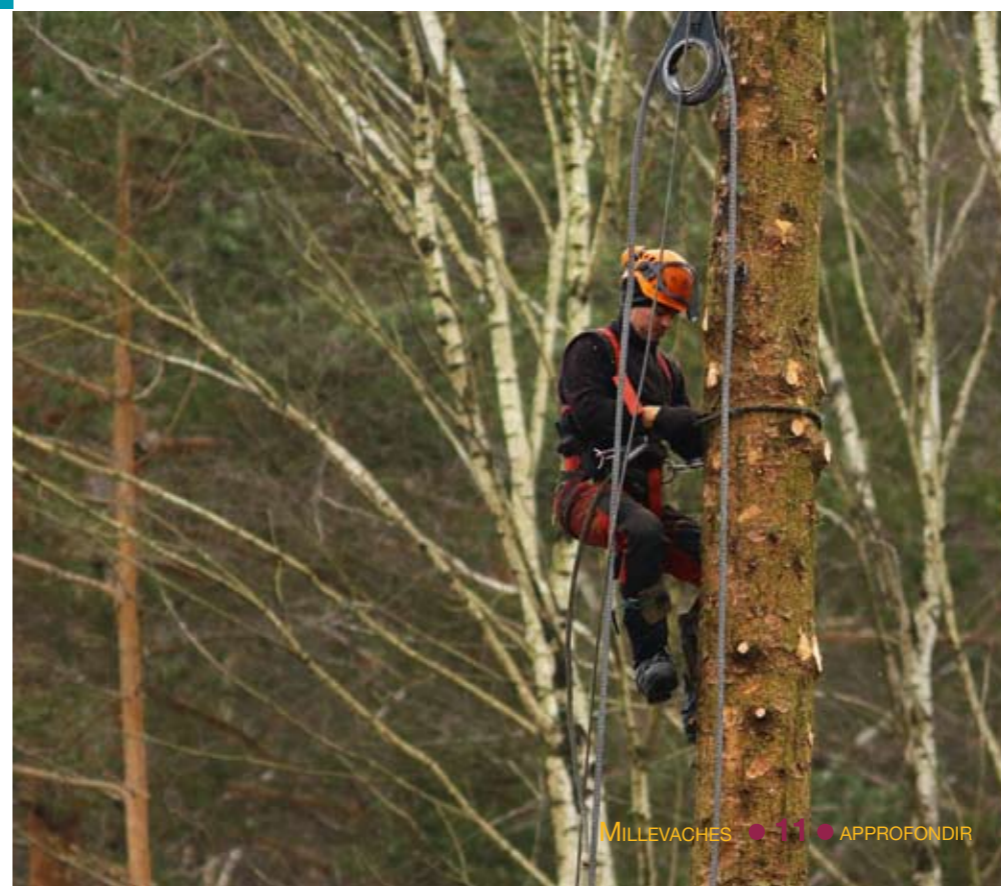


Photo : Roeller

de sécheresse par exemple, ce qui fait évoluer la biodiversité. Or la modification d'un élément modifie le fonctionnement entier d'un écosystème. Ainsi, si le début du printemps est trop humide plusieurs années de suite, le Circaète jean-le-blanc ne viendra plus se reproduire sur le territoire. Comme il est le seul prédateur de la vipère ici, cette dernière serait alors favorisée et pourrait se développer, facteur qui aurait aussi des conséquences pour les humains puisque le risque de morsure augmenterait. Autre domaine de l'activité humaine particulièrement concerné par les conséquences du changement climatique : le tourisme. Sans neige en hiver, impossible de faire du ski de fond ou des raquettes ! Et les fortes chaleurs font diminuer le débit des cours d'eau et participent à l'eutrophisation de certains plans d'eau, rendant parfois impossibles les baignades. Dans le scénario de l'étude, les activités de tourisme hivernal

disparaîtraient progressivement, mais la saison propice à la baignade s'allongerait. Une diminution de la qualité des eaux de baignades est à prévoir, mais des solutions existent pour les préserver. L'étude montre que le changement du climat pourrait même entraîner la fermeture de certains milieux ou encore l'assèchement ponctuel de certaines rivières, ce qui serait un vrai frein à l'attractivité du territoire. Même pêcher pourrait devenir compliqué à certains endroits.

Production d'énergie : des complications

La question de l'eau concerne aussi l'énergie. La diminution du débit des cours d'eau l'été entraîne de fait une diminution de la production hydroélectrique, qui est très importante sur le territoire. Les problèmes liés à la disponibilité de l'eau en période estivale concernent aussi le nucléaire. En 2011, la Vienne est descendue à un débit

de 17m³/s : chez EDF, on envisageait d'arrêter provisoirement la production à cause du manque d'eau disponible pour le refroidissement. La centrale de Civaux (dans le département de la Vienne) a demandé l'ouverture des vannes du lac de Vassivière en prévention d'éventuels problèmes de production ou de sécurité. La situation s'est reproduite en 2016. Et probablement à l'avenir... Enfin, côté confort, même si l'on chauffera moins l'hiver, l'énergie sera toujours plus chère à cause de la raréfaction des ressources. La question du confort thermique se posera aussi de plus en plus en été... Même si les vieilles maisons de granit constituent un excellent rempart contre les fortes chaleurs estivales ! ●

¹ Giec : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

² Résilience : capacité à retrouver son fonctionnement normal après une perturbation

Synthèse disponible sur le site du Parc : www.pnr-millevalches.fr



Violette Janet-Wioland - 05 55 96 97 23
v.janet-wioland@pnr-millevalches.fr

Toi toi mon toit

Isoler son logement, voilà qui permet à la fois de réduire ses émissions de gaz à effet de serre ET de s'adapter au changement climatique ! C'est par le toit que la majorité des calories s'échappent en hiver et que la chaleur du soleil pénètre en été. Donc la priorité, c'est bien d'isoler en sous-toiture. Pour ce faire, le Parc donne un coup de pouce aux habitants du territoire pour isoler leurs combles, à travers le dispositif ISOLE TOIT mais pas tout seul, avec la coopérative L'Arban et l'association Énergies pour demain. Concrètement, Isole Toit, prend en charge un accompagnement personnalisé, technique et financier ; l'accès à des isolants naturels à moindre coût et à des artisans de qualité ; et la possibilité, pour ceux qui le souhaitent, de faire les travaux eux-même tout en étant accompagnés par un professionnel.

Énergies pour demain
05 55 94 77 51
contact@energiespourdemain.fr



Photo : Bodin



Photo : Emmanuelle Mayer



Photo : Elise Clochard



3 questions à

Bernard Pouyaud,

Hydro-climatologue, directeur de recherche émérite à l'Institut de recherche pour le développement, secrétaire du Bureau du PNR et du Conseil Scientifique et de Prospective du Parc.

Sur le plateau de Millevalches, nos bâtiments sont mal isolés, nous nous déplaçons en voiture individuelle, et nous pratiquons l'élevage bovin, qui génère des émissions de méthane, un gaz à effet de serre.

Sommes-nous de mauvais élèves ?

Ne nous trompons pas de cible. L'élevage en France produit des gaz à effet de serre pour environ 15 % des émissions, ce qui est très minoritaire par rapport au CO² issu du transport, du bâtiment et de l'industrie : les réserves mondiales d'énergies fossiles, estimées à 5000 Gt équivalent carbone, ont été brûlées à moitié en seulement 150 ans, alors qu'elles avaient mis des centaines de millions d'années à se fossiliser. C'est là-dessus qu'il faut agir. Isoler son logement et faire du covoiturage sont des actions réalisables sur notre territoire, qui permettent de diminuer les émissions et à la fois de s'adapter au changement climatique.

On parle de s'adapter au changement climatique : ne faut-il pas continuer à essayer de l'endiguer ?

Diminuer les émissions de gaz à effet de serre est indispensable. L'enjeu est mondial, tous les pays doivent être solidaires. Mais la France ne représente qu'1 % de la population mondiale, donc la diminution de ses émissions n'aura pratiquement pas d'impact si les Etats-Unis, la Chine ou l'Inde ne font pas de même. Or aujourd'hui, on se situe déjà au-delà des pires scénarios établis par le Giec. Les Etats se sont donnés la limite de 2°C de plus par rapport au niveau d'avant la Révolution industrielle, il y a 150 ans. Mais, au niveau mondial, on en est déjà à 0,8°C ! C'est énorme, si l'on compare aux oscillations précédentes du climat. L'adaptation est donc nécessaire.

Comment faire pour s'adapter à ce bouleversement ?

Dans certains pays, s'adapter, c'est se protéger de l'augmentation du niveau de la mer en créant des digues et en retirant des habitations. Dans le Bordelais, c'est planter de nouveaux cépages. Sur la Montagne limousine, c'est gérer notre ressource en eau, revoir notre modèle de développement, mieux isoler nos habitations, etc. Mais tout n'est pas forcément négatif, le changement climatique génère aussi des opportunités, notamment économiques, en particulier pour les espaces moins impactés comme le nôtre, comparativement aux régions côtières ou méditerranéennes par exemple.

La la la Led

La lumière aussi, c'est de l'énergie, que l'on peut économiser en utilisant une bonne technologie comme la LED. Dans le cadre d'une convention signée entre le Ministère de l'écologie et EDF, le PNR a remis 4000 ampoules à LED aux locataires de logements communaux/intercommunaux, aux bénéficiaires du dispositif Isole toit et aux personnes présentes sur les événements du PNR dédiés à l'énergie. Rappelons que les ampoules se recyclent via des points de collecte dans les grandes surfaces et magasins de bricolage. Mais comme une lampe LED dure 40 fois plus longtemps qu'une ancienne ampoule à incandescence, nul besoin d'y aller souvent ! Pas mal pour une ampoule 12 fois plus lumineuse, qui consomme 80% d'énergie en moins !

Bergers, éleveurs et passionnés

Lise et Fabrice, 34 ans, se sont installés comme éleveurs de moutons sur Toy-Viam. Bergers expérimentés, ils pratiquent le pastoralisme. Reportage en direct d'une transhumance.

« Allez v'nez, v'nez, v'nez... C'est bien les filles », dit Fabrice aux 150 brebis qui le suivent en faisant tinter leurs cloches. « Je suis passionnée de sonnailles », avoue Lise, qui ferme la marche avec Faya, border collie bien utile pour « pousser » le troupeau quand des imprudentes prennent la mauvaise route, immédiatement suivies par toutes les autres ! En cette chaude journée de juin, le couple les emmène de leur ferme du Besseau jusqu'aux sources de la Vienne. Trotinant au début, elles ont plus de mal à la fin. 15 kilomètres d'affilée, pas évident pour ces brebis peu habituées aux transhumances ! « Cela ne fait que quelques mois qu'elles nous appartiennent. Nous avons repris la ferme de Françoise et Jean-Claude Vergonzanne, des cédants en or qui nous ont beaucoup aidés. Nous leur louons 60 ha, et avons repris également leurs 50 ha de fermage ». 110 ha au total, pour 300 brebis, dont ils vendent les agneaux en coopérative. « Nous visons 500 brebis à terme ». Pour faire paître ce vaste troupeau, 110 ha ne seront pas suffisants. Mais Fabrice et Lise ont à cœur d'entretenir les espaces naturels du territoire, notamment les zones humides et les friches. « C'est une mission qui est au cœur de notre projet » précisent Lise et Fabrice qui, avant d'être éleveurs, sont bergers. « Nous avons fait des transhumances et des estives dans les Alpes, les

Pyrénées, et l'année dernière dans le Puy du Sancy ». 4 mois en refuge, sans internet... La pratique paraît anachronique, pourtant le pastoralisme a de nombreux avantages : contrôle de la nourriture des brebis, donc meilleur entretien du paysage et meilleure santé des bêtes, création d'emploi, lien avec l'animal... C'est pourquoi, en s'installant sur la Montagne limousine, Lise et Fabrice ont eu envie de créer le Groupement pastoral des milles sonnailles avec l'éleveur Pascal Breuil, pour permettre l'estive en mélangeant des troupeaux des deux fermes, avec le soutien du PNR et du Conservatoire d'espaces naturels. Cette première année, ce sont Lise et Fabrice qui ont été embauchés comme bergers (2 mois chacun, à tour de rôle) mais les prochaines années, peut-être emploieront-ils un autre berger ? « Vous allez jusqu'à Millevaches à pied, vous êtes fous ! » rit un paysan croisé. La pratique est parfois mal comprise, mais nos néo-éleveurs sont parfaitement intégrés. Fabrice, « moutonnier pur jus », ainsi qu'il se définit, avait déjà travaillé dans la région comme berger. Quant à Lise, ingénieure agronome, elle fut salariée de parcs naturels et de Civam (Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural) d'autres régions, avant de troquer l'ordinateur contre le bâton et le chien de berger.

Lise Rolland, Le Besseau, 19170 Toy Viam, 06 62 84 58 17

CIRCUITS COURTS

Le gratin de Claudette

Depuis près de 30 ans, Claudette Raczynski assure la cantine de Magnat l'Étrange (23). En partenariat avec l'école, qui a mis en place un jardin partagé, et avec la mairie, qui favorise les circuits courts, elle cuisine de plus en plus de produits locaux. Rencontre.

« Quand j'étais enfant, les mères n'avaient pas le permis de conduire, on sortait peu du village où il y avait tout : épicerie, quincaillerie, boucherie, poste, boulangerie, presse, restaurants... Mais notre instituteur était formidable, car il nous faisait découvrir plein de choses, nous emmenait à droite à gauche » se rappelle Claudette Raczynski. Quelle chance, alors, qu'il soit encore là quand, à 18 ans, elle est embauchée comme cantinière. « Je préfère le mot cantinier que cuisiner, qui est un peu

prétentieux. Et puis mon métier, ça n'est pas seulement la préparation des repas ». Il y a aussi la composition des menus, les commandes, le service à table, l'accueil du car et la garderie périscolaire. Ce qui n'était qu'un petit boulot d'été devient une véritable vocation. « Le lien social est très important pour moi. J'essaie de faire en sorte que le repas de midi soit un moment de détente et de joie ». Elle veille aussi à la santé et au plaisir. « J'établis les menus en fonction de l'équilibre alimentaire, des saisons, du goût des enfants... J'essaie d'intégrer des nouveautés dans des produits connus, pour les éveiller à de nouvelles saveurs. En fait j'aime préparer de bons petits plats ! ». Résultat : les blettes sont passées comme une lettre à la poste en gratin avec pommes de terres et carottes. En avril et mai, Claudette a suivi les deux jours de formation « Introduire des produits locaux en restauration collective », proposée par le PNR dans le cadre du

programme REGAL. « J'étais déjà très sensible à la question, car j'ai grandi en mangeant les légumes du potager. À l'école, l'institutrice a mis en place un jardin, donc les élèves peuvent goûter leurs productions et compostent les déchets. De mon côté, je calcule les quantités au plus juste pour éviter le gaspillage. » Actuellement, c'est l'épicerie du village qui fournit les aliments de la cantine, et quelques producteurs locaux en direct (pour la viande, les œufs...). Un accompagnement individualisé à la gestion de budget lors de l'introduction de produits locaux est prévu à partir de cet automne dans le cadre du programme REGAL. En attendant, les enfants se montrent curieux et gourmands : sur 18 enfants scolarisés, 17 déjeunent à la cantine. C'est la plus grande fierté de Claudette ! ●

Contact programme REGAL au PNR
Vincent Lelaure - 05 55 96 97 25
v.lelaure@pnr-millevaches.fr

Photo : Emmanuelle Meyer



Haute-Vallée de la Vienne d'amont en aval un site d'exception !

Le livret dédié au site classé Natura 2000 vous invite à découvrir les caractéristiques des Sources de la Vienne jusqu'à Saint-Léonard-de-Noblat.



Disponible sur le site internet du Parc http://www.pnr-millevaches.fr/IMG/pdf/plaquette_site_hvv_entier_web.pdf ou sur simple demande à accueil@pnr-millevaches.fr ou au 05 55 96 97 00.

Des sources de la Vienne à Saint-Léonard de Noblat, le paysage du site Natura 2000 « Haute-Vallée de la Vienne » est un enchaînement de milieux remarquables... Partons à leur découverte !

L'amont : des Sources à la commune de Nedde
L'amont du site est constitué d'une des plus vastes zones tourbeuses du plateau de Millevaches : les Sources de la Vienne. Les trois sources se rejoignent assez vite pour former un ruisseau bordé de tourbières et de bas marais : la Vienne. Jusqu'aux environs de Nedde, la rivière suit son lit, et son débit grossit au fur et à mesure que les nombreux affluents qui la bordent viennent s'y jeter. Le paysage alterne entre zones humides, zones de landes sèches, boisements humides, prés et plantations. Là, vivent la pie-grèche grise, la lotte ou encore la drosera qui trouvent leurs proies respectives dans ces milieux où le pâturage très extensif prévaut. Le climat est celui de moyenne montagne. Il se caractérise par 115 jours de gel en moyenne, de la neige et des températures proches de 0°C pendant la période hivernale. Les précipitations y sont également importantes (supérieures à 1200 mm durant l'année).

L'aval : d'Eymoutiers à Saint-Léonard-de-Noblat
Passé Eymoutiers, la Vienne prend l'allure d'un petit fleuve tumultueux, et traverse des paysages plus ouverts de prairies, avec des bois de châtaigniers, de taillis et accrus forestiers. C'est un secteur fréquenté par des espèces comme le sonneur à ventre jaune, mais aussi de nombreux chiroptères qui trouvent là des territoires de chasse favorables. Ce secteur bénéficie d'un climat plus clément, avec des températures moins basses et des précipitations plus faibles (750 mm par an en moyenne). C'est un climat de transition entre montagnard et atlantique (plus doux).

Passé Nedde, puis Eymoutiers, la Vienne qui aborde les contreforts du Plateau a creusé son lit dans la roche, formant avec les siècles, de véritables gorges boisées. Le paysage change radicalement, et de nouvelles espèces trouvent un habitat favorable : c'est le cas du faucon pèlerin ou encore de la cordulie à corps fin...

Et plus en aval... La Vienne va ensuite rejoindre le fleuve Loire à Candes-Saint-Martin, à plus de 370 km de ses sources.

Un affluent est un cours d'eau qui se jette dans un autre cours d'eau au débit plus important, au niveau d'un point de confluence. Par exemple, la Vienne est un affluent de la Loire.

Voyage à travers les habitats de la Haute-Vallée de la Vienne

LES HABITATS AQUATIQUES

La Vienne et ses affluents sont reconnus pour leur remarquable abriant des végétations aquatiques variées. Ils offrent ainsi un milieu privilégié pour la qualité de l'eau. Plus calmes au sortir des zones tourbeuses et dynamiques à l'aval, se glissent les vallées encaissées.

Au dire de certains biologistes, la Vienne est un des fleuves de France, en raison notamment de sa diversité d'habitats aquatiques. Les écosystèmes souffrent de dégradations et sont menacés.

La moule perlière est une espèce rare, en France. On la retrouve aujourd'hui dans 80 rivières françaises et non calcaires. La moule perlière est un organisme complexe où la trousse de moules perlières ont besoin de se développer. Plus d'informations sur l'adresse suivante : <http://www.moulesperlieres.org>

Véritable espèce emblématique de la Haute-Vallée de la Vienne, la lotte est présente sur l'ensemble du site. La qualité physique et aquatique, la densité du chevet et la tranquillité à son bien-être.

De nombreuses libellules se reproduisent dans la Vienne. Parmi elles, la cordulie à corps fin, est difficile à observer. Cette mosaïque de milieux assure une grande richesse écologique. Elle est cependant menacée par le changement climatique et la diminution de la ressource en eau.

Les tourbières et les milieux tourbeux de la Haute-Vallée de la Vienne sont particulièrement remarquables car ils abritent de nombreuses espèces. Ainsi, parmi les tourbières, on retrouve des tourbières à sphaignes (en périphérie des étangs) jusqu'aux tourbières à sphaignes (au cœur des tourbières) et existe plusieurs stades intermédiaires tels que les tourbières à sphaignes et les tourbières à sphaignes riches. Elle est cependant menacée par le changement climatique et la diminution de la ressource en eau.

La drosera à feuilles rondes se rencontre dans les tourbières, milieu naturel pauvre en éléments nutritifs. Elle s'adapte à ces conditions, elle se nourrit de ce qu'elle piège : c'est une plante carnivore. Les tourbières attirent, collent et digèrent les insectes qui apportent à la plante les éléments qui lui manquent dans le substrat sur lequel elle pousse.

TOURBIÈRES ET MILIEUX TOURBEUX

Les actions du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin sont principalement financées par :



Retrouvez le Parc sur et

Millevaches, Journal du PNR de Millevaches en Limousin
Tél. : 05 55 96 97 00 - www.pnr-millevaches.fr